

## FINANCES

Le budget de la commune a été adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2010.

En voici les principales informations :

Section de fonctionnement			
Charges à caractère générale (pour le fonctionnement des services municipaux)	390 250 €	Produits des services et du domaine	75 411 €
Charges de personnel	437 550 €	Impôts et taxes	613 677 €
Autres charges de gestion courante (dont subventions au CCAS et aux associations)	126 200 €	Dotations, subventions et participations	394 912 €
Charges financières (intérêts de la dette)	48 000 €	Autres produits de gestion courante (locations d'immeubles)	54 000 €
Charges exceptionnelles	1 000 €	Atténuation de charges (remboursement des contrats aidés par l'Etat)	50 000 €
Virement en investissement	330 000 €	Produits exceptionnelles (indemnités de sinistre)	100 000 €
		Opérations comptables	45 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 333 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 333 000 €</b>

En **investissement**, les principaux projets sont :

- la construction d'un pôle de services à la population : 300 000 €
- le réaménagement de la mairie (projet global) : 100 000 €
- des réfections de voirie suite à un hivers rude à hauteur de 150 000 €
- des acquisitions de mobiliers urbains (bancs, poubelles, signalisation, barrières,...)
- des travaux dans divers bâtiments communaux (centre commercial, écoles, vestiaires du foot, club-house du tennis,...)
- une étude de faisabilité pour un projet de construction d'une cantine-garderie)

Le tout financé comme suit :

- des subventions de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général pour 290 000 €
- des dotations de l'Etat pour 131 000 €
- le virement en provenance de la section de fonctionnement pour 330 000 €
- un emprunt de 50 000 €

### Un mot de conclusion :

Ce budget apparaît comme un budget responsable et ambitieux :

- responsable car les taux d'impositions de notre commune sont maintenus, à savoir 11.41 % pour la taxe d'habitation, 17.54 % pour le foncier bâti, 44.56 % pour le foncier non bâti et 12.32 % pour la cotisation foncière des entreprises (remplacement de la TP). Un emprunt de 50 000 € est prévu pour équilibrer ce budget 2010. Il reste dans la prospective de l'endettement que notre équipe s'est fixée en début de mandature.
- ambitieux car malgré un contexte économique tendu nous maintenons les services à la population et ceux-ci sont même améliorés (développement urbain, amélioration du cadre de vie, développement social,...)

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Votre Maire-adjointe en charge des Finances

Stéphanie GAUDIER